

Gouvernement du Nunavut

Introduction

Le gouvernement du Nunavut est résolu à mettre en œuvre les appels à la justice faits par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

Progrès et principaux faits saillants de juin 2022 à juin 2023

Le gouvernement du Nunavut ainsi que des organisations sans but lucratif, municipales et dirigées par des Inuits travaillent de façon individuelle et collaborative pour faire connaître l'enjeu des FFADA au Nunavut et rendre justice aux familles.

Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

- Activité communautaire à l'occasion de la Journée nationale d'action et de sensibilisation au sujet de la violence fondée sur le genre
- Activité communautaire à l'occasion de la Journée internationale des femmes
- Activité communautaire à l'occasion de la Journée de la robe rouge

Pauktuutit Inuit Women of Canada et le Barreau du Nunavut

- Pauktuutit et le Barreau du Nunavut se sont associés pour mener des entrevues avec des femmes ayant une expérience vécue de la violence et organiser des groupes de discussion avec des fournisseurs de services au sujet de la violence familiale au Nunavut et des lacunes dans les services. Les entrevues communautaires se sont conclues par la publication d'un rapport final soulignant la nécessité d'une approche plus collaborative entre les partenaires.
- Pauktuutit et le Barreau du Nunavut ont organisé deux tables rondes en mars et en octobre 2022. Ces tables rondes ont rassemblé les principaux intervenants travaillant dans le domaine de la violence pour discuter du travail à faire en vue de combler les lacunes et d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les femmes et les enfants victimes de violence, ainsi que pour collaborer à cet égard.
 - L'une des mesures de suivi issues des discussions aux tables rondes était la création d'un livre de ressources communautaires. Le Barreau du Nunavut travaille en collaboration avec le ministère des Services à la famille et le ministère de la Justice pour créer un livre de ressources à l'échelle du territoire principalement axé sur le soutien aux femmes et aux enfants fuyant la violence.

Ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut

- Le ministère des Services à la famille (Division du mieux-être des familles) octroie chaque année des fonds consacrés à cinq refuges pour les familles au Nunavut et à trois unités de logement de transition à Iqaluit.
 - Le ministère des Services à la famille a continué d'augmenter le financement opérationnel annuel des refuges pour les familles, reconnaissant que la demande en matière de sécurité, d'hébergement et de services de soutien aux femmes et aux enfants est en hausse.
- Le ministère des Services à la famille finance des projets dans le cadre d'initiatives de subventions destinées aux hommes et aux garçons ainsi qu'aux femmes et aux filles, en plus de fonds octroyés à des initiatives pour la jeunesse. Ces fonds sont destinés à financer des programmes dans les collectivités du Nunavut, et mettent l'accent sur les liens culturels, la guérison et la prévention de la violence.

Ministère de la Justice du gouvernement du Nunavut

- Le ministère de la Justice reçoit des fonds de Justice Canada pour le développement de l'Unité de liaison pour l'information à l'intention des familles. Ce programme est dirigé par un coordonnateur de l'information et de l'orientation qui fournit des services et un soutien aux familles touchées par l'enjeu des FFADA, au moyen de séances privées de guérison familiale, d'ateliers de guérison en groupe et de cérémonies de célébration de la vie.
 - Le coordonnateur de l'information et de l'orientation, en collaboration avec des aînés et des conseillers inuits, a organisé et animé des séances de partage d'information et de guérison familiale avec des familles dans plusieurs collectivités du Nunavut.
- Le ministère des Services à la famille et le ministère de la Justice demeurent les chefs de file du gouvernement du Nunavut pour les travaux liés aux FFADA, avec le soutien du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales.

Priorités de juin 2023 à juin 2024

Le gouvernement du Nunavut donne la priorité à la collaboration avec les partenaires et les organisations dans les domaines liés aux FFADA. Les priorités pour 2023-2024 sont les suivantes :

- Le ministère des Services à la famille augmentera le financement des programmes de façon à soutenir les liens culturels, la guérison et la prévention de la violence.

- Le ministère des Services à la famille a augmenté le financement opérationnel annuel des refuges pour les familles dans le territoire en vue de faire construire quatre nouveaux refuges pour les familles.
- Le ministère des Services à la famille continuera de participer aux groupes de travail PT et FPT sur les prochaines étapes du Plan d'action national et, sur invitation, au sous-groupe de travail inuit.
- Le ministère de la Justice organisera des marches communautaires commémoratives à Rankin Inlet et à Cambridge Bay.
- Le ministère de la Justice animera dans l'ensemble du territoire des ateliers sur les lésions cérébrales traumatiques à l'intention des victimes de violence conjugale et continuera de soutenir et d'animer des séances régionales de guérison en groupe pour les familles touchées par l'enjeu des FFADA.
- Le ministère de la Justice augmentera le financement destiné à soutenir les survivants de violence et les familles touchées par l'enjeu des FFADA.
- Le Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut et Pauktuutit continueront de défendre cette cause et de faire campagne pour sensibiliser les gens et rendre justice aux familles touchées par l'enjeu des FFADA.
- Le Barreau du Nunavut, le ministère des Services à la famille et le ministère de la Justice continueront leur travail avec la deuxième phase du livre sur les ressources du territoire pour les fournisseurs de services.
- Les ministères et les organisations continueront à collaborer pour combler les lacunes et éliminer les obstacles afin d'améliorer le soutien et les services offerts aux femmes.

Liens avec les priorités du plan d'action national et les appels à la justice

La population du Nunavut est composée à 85 % d'Inuits; il est donc impératif que les voix des Inuits soient au premier plan de la prise de décisions. Tous les efforts qui sont déployés pour soutenir les survivants, les membres des familles et les personnes touchées par les enjeux des FFADA, de la violence et de la colonisation le sont dans le cadre d'une approche décolonisatrice.

Conclusion

Le gouvernement du Nunavut appuie l'important travail de l'Enquête nationale sur les FFADA et reste déterminé à collaborer avec les partenaires fédéraux, provinciaux/territoriaux et du Nunavut pour mettre en œuvre les 46 appels à la justice propres aux Inuits.

Rapports et publications

Le gouvernement du Nunavut a embauché un consultant pour l'élaboration d'« Aajiiqatigiilluta », un rapport sur les progrès réalisés par le gouvernement du Nunavut dans la mise en œuvre des appels à la justice propres aux Inuits en ce qui concerne les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.